

1) La faune est considérablement modifiée : avec la disparition des haies, reculent ou disparaissent les oiseaux insectivores ou les mustalidés (belette, fouine, hermine, ...), si bien que de nombreux animaux nuisibles aux cultures : mulots, campagnols, chenilles, insectes ravageurs, prolifèrent.

2) Les haies constituaient, en outre, une protection contre l'érosion éolienne et surtout hydraulique. En cas de forte pluie, elles retenaient une partie importante des eaux en favorisant leur infiltration dans le sol. Par suite de la suppression des haies et des talus, les sols sont de plus en plus érodés par les eaux de ruissellement. Dans les plaines nues les pluies dévalent la pente en érodant le sol au lieu de s'infiltrer dans la terre ; et c'est ainsi que nous avons eu, par exemple, à Morlaix, des inondations d'une intensité inconnue au temps où le bocage était respecté.

NB : les inondations qui ont également lieu sur la côte de Kabylie sont, de la même manière, causées par le déboisement.

3) Par suite du ruissellement des eaux de pluie, tout le cycle de l'eau en est perturbé : tandis que les bas fonds sont inondés, le niveau des nappes phréatiques a baissé et continue encore à baisser, d'où l'assèchement de certains puits ; et le régime des cours d'eau en est également modifié : les crues sont plus fréquentes et plus violentes, et les cours d'eau charrient davantage de limons arrachés aux terres fertiles (érosion fluviales, etc ...).

4) Le climat lui-même est profondément modifié : les températures hivernales ont baissé, d'où des risques de gelées accrues. Les brumes, les brouillards et les petits cyclones locaux ont augmenté de fréquence. Dans la région de Plougonver, zone maraîchère, on a constaté une baisse de température de 4°C depuis le remembrement.

5) La destruction du bocage breton aboutit finalement à faire disparaître les forêts linéaires que constituaient les haies et substituées par là même une sorte de déboisement.

Pour le Finistère, les talus boisés et les haies d'arbres représentaient 61.000 ha avant le remembrement. Or, le Finistère était déjà une région excessivement déboisée, et où les forêts avaient déjà disparu.

De sorte que les conséquences de la destruction du boisements linéaires que constituait le bocage ne peuvent être que dramatiques, et entraîner de graves perturbations climatiques, avec pour commencer une diminution des précipitations dans la mesure où les arbres constituaient, de part la très grande surface de leurs feuilles, d'excellents pièges à condensation pour les rosées nocturnes, et qui sont quand même assez abondantes dans ces régions cotières.

NB : de plus, les arbres sont également efficaces pour augmenter le volume des pluies proprement dites, car ralentissant le vent et par compression des masses d'air, ils favorisent les précipitations.

6) Les vents ne sont plus freinés, de sorte que l'évaporation de l'eau du sol par les vents desséchants augmente : quand il y a sécheresse elle frappe donc plus fort, par suite du déficit hydrique plus important.

7) Dans les régions touchées par la destruction du bocage, la production agricole elle-même a baissé :

- de 15% pour les betteraves fourragères
- de 20 à 40% pour les pommes de terre
- de 20 à 30% pour les céréales
- de 60 à 80% pour le foin de luzerne
- de 25% pour les prës temporaires
- de 20 à 30% pour les cultures légumières
- de 25 à 35% pour les cultures fruitières.

8) La santé du bétail en patit considérablement : les vaches sont actuellement devenues plus fragiles l'hiver, parce que sans abri. Les haies offraient des abris aux animaux en les protégeant à la fois contre le soleil trop ardent en été par leur ombrage, et contre les vents glacés en hiver : il n'est jamais bon que des bêtes mouillées soit exposées de plein fouet aux vents glacés en hiver.

De plus, les haies offraient au bétail des condiments fourragers riches en oligo éléments, paillant ainsi certaines carences.

En tout cas, les services vétérinaires ont établi, en Bretagne et en Normandie, la brucellose et la tétanie d'herbage (l'épilepsie du bétail) ont une croissance parallèle à celle de la destruction du bocage.

9) La santé humaine, et de même que le climat social du village, ont été gravement perturbés par la destruction du bocage. Par suite de remembrement, les relations entre agriculteurs se sont dégradées, et ont parfois dégénéré en violents conflits. Le taux de suicides augmente.

10) Quant aux paysages, auparavant variés et accueillants, ils sont devenus austères et inhospitaliers. Le "remembrement", la spécialisation excessive des zones de production, les impératifs de la mécanisation, l'industrialisation de l'agriculture et surtout de l'élevage, etc ..., aboutissent à un enlaidissement progressif du paysage des régions rurales : les arbres isolés, les bosquets, les haies et les talus boisés sont impitoyablement sacrifiés aux machines qui constituent les idoles de notre époque, et c'est ainsi que les régions de grande culture ressemblent de plus en plus à des steppes désolées.

Et conjointement à la destruction des arbres, d'énormes silos, de même que les hangars métalliques et les étables en béton, dressent leur silhouette disgracieuse, et la tuile et l'ardoise sont de plus en plus remplacées par l'éternit et la tôle ondulée.

Bref, le clochardisation de la campagne.

NB : pour ce qui est de la concurrence exercée par les haies sur les cultures, il faut savoir faire preuve d'observation objective.

Lorsque des arbres ou des haies d'arbustes sont déposés en bordure des champs, ils peuvent parfois gêner plus ou moins les plantes cultivées à proximité : les racines des arbres de la haie peuvent en effet disputer l'eau des couches superficielles du sol aux plantes cultivées, ou encore leur donner trop d'ombre.

Cependant, en même temps que l'effet défavorable sur les plantes cultivées en bordure des haies, il faut apprendre à avoir une perception plus globale et d'abord il faut savoir observer l'effet des haies sur l'ensemble des champs, avant de se précipiter pour détruire le bocage. Mais en fait, c'est le remembrement, institué pour que les tracteurs puissent se déplacer à l'aise sur de grandes surfaces, qui a été la motivation essentielle de la destruction du bocage breton.

Si les racines des arbres de la haie gênent trop fortement les plantes de culture situées en bordure de champs, on peut toujours creuser un fossé pour empêcher les racines des arbres de s'étendre dans les couches superficielles du sol cultivé, et bien évidemment, il faut savoir adapter les cultures en fonction de l'exposition des parcelles par rapport à la bordure des haies. Par exemple, si on pratique le maraîchage en Provence, au pied de la haie coté sud, on sèmera une rangée de petits pois grimpants qui monteront le long de la haie et mûriront ainsi : plus tôt, ensuite, les laitues éventuellement associées à des fèves, puis plus loin, les artichauts et les choux fleurs ; tandis que la face nord de la haie suivante on mettra une culture moins délicate, betterave, pomme de terre tardive, maïs ou millet, etc ...

Les hivers froids, la laitue cultivée sous le couvert épais de la haie sera bien plus belle, et de même que les melons cultivés à la même place.

NB : en Provence, les haies seront établies perpendiculairement au mistral.

De toute façon, dans les régions fortement ventées, qu'il s'agisse du mistral en Provence ou des vents marins en Bretagne, la violence des vents rend la culture impossible en l'absence d'abris (sauf dans les creux).

Dans les régions cotières et les îles de Bretagne, la tempête du 10 Aout 1948 avait apporté des embruns et dont le sel avait brûlé les haricots. Aussi avait on rapidement replanté des haies dans les régions concernées.

Le demantèlement du bocage breton a dû être compensé par des suppléments d'irrigation de l'urée chimique et de traitements insecticides, et le bétail n'étant plus protégé par les haies il a fallu construire à grands frais des étables modernes en matériaux également coûteux en énergie fossile (fer, briques, tuiles).

Marc Bonfils.

Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation strictement réservés pour tous pays y compris la Chine & la Russie.

Copyright Marc Bonfils & L'Ass. Las Encantadas. 11300 Pestes St. André. France.